

Avis de constitution

SOCIETE « EMMANUEL CONSTRUCTION INTERNATIONAL » en abrégé « ECI »

Siège Abidjan, Bingerville, BINGERVILLE NOUVELLE
GARE EN FACE DE L'HÔTEL 444, Lot 642, Ilot 93

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/01/2025 , et enregistrés au CEPICI le 31/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EMMANUEL CONSTRUCTION INTERNATIONAL » en abrégé « ECI »

Objet :

- BTP ;
- Vente de terrain ;
- Gestion immobilière ;
- Vente de matériel de construction ;
- Rénovation ;
- Import-Export ;
- Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Bingerville, BINGERVILLE NOUVELLE
GARE EN FACE DE L'HÔTEL 444, Lot 642, Ilot 93

Dirigeant(s) M GLIGBE KOFFI AZOUMA EMMANUEL
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01878 du 25/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12083/GTCA/RC/2025 du 25/02/2025

